ORDONNANCE COLLECTIVE
B-1.01 INITIER DES MESURES DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES
E) FAIRE FSC ET RNI CHEZ DES PATIENTS ANTICOAGULÉS SOUS HÉPARINE À BAS POIDS MOLÉCULAIRE (HBPM)

APPROBATION :		**DATE : 2007-01-19**
	PRÉSIDENT DU CMDP	
	DIRECTRICE DSCQSI	
RÉVISION :		**DATE :**
	PRÉSIDENT DU CMDP	
	DIRECTRICE DSCQSI	

Conditions prescrites	**Selon protocole**
Personnel habileté	**Personnel infirmier du CSSSM**

PROTOCOLE

Indications : Faire FSC et RNI chez patients anticoagulés par HBPM selon protocole de suivi des patients anticoagulés.

Définitions : Les héparines à bas poids moléculaires visées par l'ordonnance sont : Tinzaparine (Innohep), Dalteparine (Fragmin) Énoxaparine (Lovenox).

Directives :

- Faire une FSC les jour 1 et jour 4 du protocole de suivi des patients anticoagulés sous HBPM puis selon la prescription médicale.
  Les RNI sont faits tous les jours sauf indication contraire du médecin traitant.
- Envoyer sans délai les prélèvements au laboratoire et faire le suivi des résultats auprès du médecin traitant.